

## Un rosier de l'espoir en hommage aux déportés

**Lys-Haut-Layon** — Avant de partir en vacances, les collégiens de la Vallée-du-Lys ont assisté à une cérémonie pour la mémoire de la déportation. Un appel à la fraternité et à la tolérance.

### L'initiative

Vendredi dernier, au collège de la Vallée-du-Lys, à Vihiers, s'est déroulée une cérémonie en hommage aux déportés dans les camps de concentration nazis de la Seconde Guerre mondiale.

Roger Poitevin, président d'honneur des Amis de la Fondation pour la mémoire de la Déportation, et dont le père ancien résistant est décédé en déportation, est venu témoigner auprès des élèves avant de prendre la parole.

### « Le parcours de mon père »

« Nous sommes réunis pour inaugurer un rosier blanc. Ce n'est pas une activité courante dans un collège et c'est un acte symbolique, un acte d'espoir en l'avenir », souligne-t-il en préambule.

Et d'expliquer son combat pour la mémoire : « Après 22 ans de témoignages, de voyages en Allemagne, de commémorations et d'interventions, j'ai proposé à quatorze professeurs de refaire avec moi, en pèlerinage, le parcours de mon père. Ils connaissaient les faits, les dates, les noms et les statistiques, mais ils ne savaient pas vraiment le parcours d'un résistant déporté... »

### Un professeur marqué

Sébastien Mercier, enseignant d'histoire-géographie à la Vallée-du-Lys, était de ce voyage. En novembre 2022, il a lui aussi parcouru ce chemin de mémoire et raconte : « Nous avons visité les camps de Buchenwald, Dora, Bergen-Belsen, entre autres. J'ai été frappé par le silence, les barbelés, les miradors, les fours crématoires, les fosses... Je reviens de ce voyage changé à jamais. On ne peut plus enseigner l'histoire de la même façon et, dans le contexte actuel, il faut faire en sorte que cela ne se reproduise pas. »

Les élèves ont participé activement



Une cérémonie très émouvante en mémoire des déportés, avec les élèves du collège de la Vallée-du-Lys, à Vihiers.

(Photo : Ouest-France)

à la cérémonie. Nohlan, Pierre, Léo et Camille, en classe de 6<sup>e</sup>, avaient posé près du rosier les drapeaux de la France, de l'Europe et Arc-en-Ciel, avant ces quelques mots : « C'est en hommage à ceux qui sont morts déportés, dans les camps. Il faut toujours se souvenir d'eux, il y avait même des enfants... »

### « La mémoire, c'est vous »

Puis les collégiens de 3<sup>e</sup> ont entamé *Le chant des Partisans*, et lu *Le serment de Buchenwald* puis *Le cri*, de Robert Desnos, dans le silence et le recueillement. Leur professeur s'est ensuite exprimé : « Dans ce collège qui éduque, qui transmet, il est fort de parler de mémoire et de souvenir en période de crise et de montée du nationalisme. »

« Cette cérémonie est avant tout

un acte citoyen, une prise de conscience. C'est un honneur de pouvoir étudier. Aujourd'hui, vous êtes libres, heureux de tous les plaisirs

que la vie vous apporte. Mais demain, la mémoire c'est vous », conclut Médéric Thomas, maire de Lys-Haut-Layon.



Un rosier blanc va s'épanouir au collège de la Vallée-du-Lys.

(Photo : Ouest-France)

## Saint-Léger-sous-Cholet

### Conseil : adhésion et convention avec l'Agglo

Lors du conseil municipal, vendredi, les élus se sont prononcés en faveur d'une adhésion au groupement de commande avec l'Agglomération du Choletais (AdC), pour acquérir un logiciel de gestion des autorisations de voirie. La quote-part annuelle saint-légeoise est estimée à 123 € en proportion de son kilométrage de voies, et à 223 € pour la maintenance, mise à jour, etc.

À la demande de l'AdC, ils ont également adopté une convention pour régulariser la redevance spéciale des

déchets de la salle de la Prairie. En effet, comme pour les professionnels, le volume de déchets produits par les locataires est soumis à cette redevance spéciale. La commune y dispose ici de quatre bacs (2 320 litres au total) ramassés une fois par semaine.

À titre d'information, le coût sur la dernière année a été de 3 020 €. « Le volume est en forte augmentation. Il faudrait sensibiliser les locataires à produire moins de déchets et les inciter à trier », rapportent les élus.

## Saint-Léger-sous-Cholet

### Les chantiers en cours dans la commune

Lors du dernier conseil, vendredi, la commission cadre de vie a fait état de l'avancée des chantiers en cours. Ainsi, il reste à installer du mobilier et l'écran dynamique à l'accueil de la mairie. Quelques points aussi à éclaircir concernant l'éclairage public, afin qu'il reste sécuritaire pour le 15 avril à l'extinction totale des lampadaires.

« On étudie un système de catadioptres sur les ronds-points et autres obstacles. Une étude est également en cours avec le Syndicat

d'énergies du Maine-et-Loire pour un chiffrage, afin de pouvoir maintenir deux à trois points lumineux dans la commune (rond-point route du May et rond-point central) », précisent les élus.

À la maison des assistantes maternelles (MAM), les travaux se poursuivent pour une réception prévue la troisième semaine de mars (ragréage effectué la semaine passée, suivi de la pose du carrelage, du plafond et des peintures). Il reste également à revoir le passage des réseaux de gaz.